

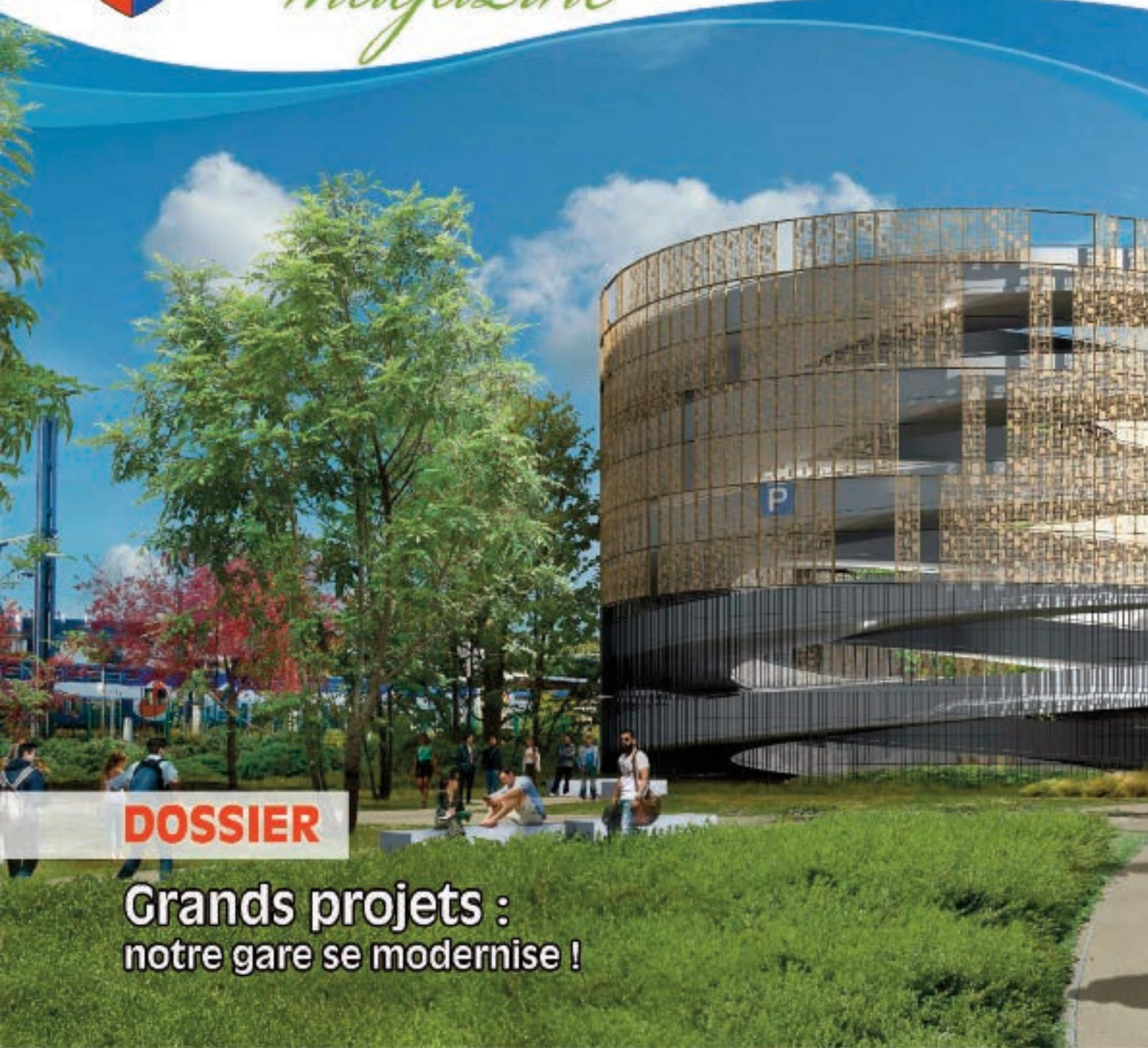


N°2 - NOVEMBRE 2020

# LA VERRIÈRE

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

*magazine*



**DOSSIER**

**Grands projets :  
notre gare se modernise !**

### ACTUALITÉ

COVID-19 : POINT SUR LA SITUATION P:7



### SOLIDARITÉ

ATELIER DE FABRICATION DE MASQUES P:13



<b>ÉDITO DU MAIRE</b>	3
<b>PÊLE-MÊLE</b>	4
Retour en images	4-5
<b>ACTUALITÉ</b>	6
Le Maire et son équipe à votre écoute	6
COVID 19 : point sur la situation à La Verrière	7
La Région remet 500 000€ à la Ville	8
Suivez l'actualité de la Ville en temps réel	9
Les daims en bonne santé	9
<b>DOSSIER</b>	10
Une gare moderne pour La Verrière	10-12
<b>SOLIDARITÉ</b>	13
Un chantier d'insertion pour fabriquer des masques	13
<b>VIE LOCALE</b>	14
Hommage à Samuel Paty - Jardin partagé - État civil	14
<b>ACTUALITÉS DU TERRITOIRE</b>	15
Le département vous aide à payer votre loyer - Soutien aux commerçants verriérois	15
Dispositif PASS+ - Législative	15
<b>ÉVÉNEMENTS</b>	16
Concours d'illuminations et décorations de Noël	16
La Ville se pare de mille feux pour Noël	16
<b>AGENDA</b>	17
La programmation change au Scarabée	17
Cérémonie du 11 novembre 1918 - Don du sang - Croix-rouge	17
<b>TRIBUNES</b>	18
<b>INFOS PRATIQUES</b>	19

La Verrière Magazine - Novembre 2020 - N°2

Directeur de la publication : Nicolas Dainville

Rédacteur en chef : Richard Malvasio

Rédaction : Marie Cortyl

Photographie : Service communication

Maquette et conception : Bruno Bourdier

Imprimerie : Hawaii Communication - Coignières - N° d'ISSN : 1245 154

Dépôt légal / novembre 2020 / 2 800 exemplaires



ville-laverriere.com

## “LA VERRIÈRE, UNE VILLE QUI AVANCE !”

### Défendons la Liberté d'expression !

Les vacances de la Toussaint s'achèvent, l'automne s'affirme en arborant sur nos arbres ses couleurs chaudes, tout semble normal et pourtant... Une nouvelle attaque terroriste a coûté la vie à Samuel Paty, professeur sauvagement assassiné pour avoir enseigné la Liberté d'expression.

Vous êtes nombreux à avoir rendu hommage au professeur lors de notre très belle cérémonie, organisée avec Le Mesnil-Saint-Denis, devant notre collège intercommunal Philippe de Champagne. La présence de la communauté éducative, de diverses associations de parents d'élèves et des représentants de tous nos cultes a d'ailleurs témoigné de notre volonté commune de refuser la division qui menace et de faire front commun face aux ennemis de la France.

Ensemble, nous avons montré notre attachement à notre république laïque qui permet à chacun de vivre en paix, pour "celui qui croit au ciel" comme pour celui qui n'y croit pas, dès lors qu'on ne place pas la Foi au-dessus de la Loi. C'est pourquoi, nous devons nous battre pour que la mort de Samuel PATY ne soit pas vaine et que son message reste aussi vivant que le poème de Paul Eluard :

***Sur mes cahiers d'écolier - Sur mon pupitre et les arbres - Sur le sable sur la neige - J'écris ton nom  
LIBERTÉ***

### La modernisation de notre gare, c'est parti !

Dépose minute, nouveaux stationnements pour les vélos, meilleure accessibilité, parking modernisé de 900 places... Notre équipe municipale travaille aussi sur les grands aménagements de la gare, dont les travaux ont commencé.

Notre gare constitue en effet un atout essentiel pour La Verrière, il était urgent d'en améliorer l'attractivité !

Ces aménagements importants vont en effet s'accompagner du développement à venir du Carrefour de la Malmedonne et de l'écoquartier des Bécannes avec des logements respectant les normes environnementales les plus strictes, de nouveaux équipements publics et des commerces de qualité.

Pour réussir cette nouvelle dynamique, nous avons choisi de rompre l'isolement de notre commune et de nous appuyer davantage sur nos partenaires (SQY, Yvelines, Île-de-France), à l'image de la remise récente d'un chèque de 500 000 euros par la Région pour financer notre future crèche et la réfection de voiries.

### COVID-19 : soyons vigilants !

Au regard de l'évolution de l'épidémie, notre municipalité adapte enfin l'organisation de ses événements au durcissement des règles gouvernementales. Notre équipe redouble ainsi d'imagination pour préserver la magie de Noël, tout en respectant scrupuleusement les règles sanitaires.

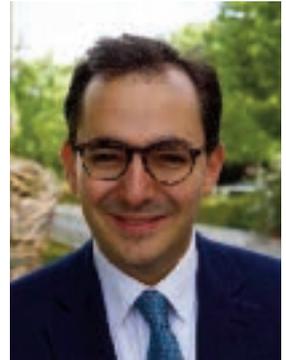
Nous avons aussi lancé un grand chantier d'insertion solidaire, dans une salle du Scarabée, pour fabriquer près de 10 000 masques qui seront remis aux Verriérois. N'hésitez pas à y contribuer en apportant, vous aussi, des tissus !

Enfin, pour la santé de chacun, respectons les mesures préfectorales, notamment l'obligation de porter un masque de protection aux abords de la gare et des écoles.

Oui, plus que jamais, prenez soin de vous !

*Bien cordialement,  
Nicolas Dainville*

**Nicolas DAINVILLE**  
Maire de La Verrière,  
Vice-président de SQY  
Conseiller départemental des Yvelines



## RETOUR EN IMAGES...



### RENTRÉE SCOLAIRE

Le 1<sup>er</sup> septembre, 760 élèves verriérois des 4 écoles maternelles et des 3 écoles élémentaires ont repris le chemin de l'école. Une reprise en musique grâce aux professeurs de la Maison de la Musique et de la Danse et avec des nouveautés : 1 ATSEM par classe et les outils pédagogiques les plus innovants (TNI, tablettes, robots...). Le Maire, Nicolas Dainville et son équipe municipale ont aussi rencontré les élèves, leurs parents et la communauté éducative afin de s'assurer de la mise en place des mesures sanitaires.

### CINÉMA EN PLEIN AIR

Pour la 1<sup>re</sup> fois, la Ville de La Verrière a accueilli une séance de cinéma en plein air, organisée par le Conseil Départemental des Yvelines. À l'affiche, le film *La Vache*. Le Maire, Nicolas Dainville, et les élus du Conseil Municipal ont accueilli les spectateurs avant la projection sous les étoiles, sur la plaine du Scarabée.



### EXPOSITION

La peintre Sophie et le photographe Michel Pharabod ont exposé leurs œuvres autour de l'art en musique au Centre Socioculturel Jacques-Miquel du 21 septembre au 2 octobre. L'objectif : préserver une saison culturelle ambitieuse malgré les nouvelles contraintes sanitaires.

### FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des Associations a fait peau neuve. Une trentaine d'associations ont répondu présentes pour renseigner et inscrire les futurs adhérents. Sport, culture, loisirs, solidarité... Il y en avait pour tous les goûts ! Les visiteurs ont également pu profiter de diverses animations : démonstrations sportives, rencontre avec des champions verriérois, balade à poney avec SQY Équitation.





## LA VIE DES ABEILLES

Du 5 au 11 octobre, au Centre Socioculturel Jacques-Miquel, petits et grand sont partis à la découverte du monde merveilleux des abeilles. Le 7 octobre, une journée pédagogique, en partenariat avec l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française), leur était entièrement consacrée avec des expositions, des ateliers avec un apiculteur, des dégustations et des sensibilisations à la préservation de la biodiversité.



## SOIRÉES CLEF JOB

À travers des tournois de jeux vidéos, l'association Clef Job et la Maison des Initiatives et des Réussites (MIRE) abordent le thème de l'emploi : préparer un entretien, créer son réseau professionnel, rédiger un CV... Les 16 et 17 octobre, la MIRE a organisé deux événements réunissant une quarantaine de jeunes de 13 à 25 ans, en présence de Pascal Soetens, plus connu sous le nom de Pascal le grand frère et de la Déléguée du Préfet. Ces initiatives d'insertion professionnelle à destination des jeunes Verriérois sont subventionnées par la Préfecture des Yvelines.



## SINDJY

L'association SINDJY a organisé un grand tournoi interquartiers solidaire, le dimanche 20 septembre, au parc Philippe-Cousteau. Au programme : tournoi de football, jeux gonflables, barbecue géant, animations pour enfants... Tous les fonds récoltés contribuent au financement du projet de panneaux solaires pour la pouponnière de Niamana, à Bamako au Mali.

## JEUNESSE

Les 22 et 23 octobre, la Maison des Initiatives et des Réussites (MIRE) a organisé 2 rendez-vous autour des addictions pour les jeunes âgés de 13 à 25 ans. Au programme : un apéro/débat sur les conduites addictives à l'adolescence et un Théâtre forum ayant pour thème *Les ados face aux dangers des écrans*.

## Démocratie locale

# LE MAIRE ET SON ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Conformément aux engagements de campagne axés sur la proximité, la volonté de l'équipe municipale est de renforcer le lien entre la population, les élus et les services municipaux. C'est dans ce cadre que le Maire, Nicolas Dainville, propose différents rendez-vous (physique ou téléphonique) pour échanger avec tous les Verriérois.

### BALADES URBAINES : VENEZ À LA RENCONTRE DU MAIRE ET DE SES ÉLUS

Un samedi par mois, le Maire accompagné des élus majoritaires du Conseil Municipal et d'agents communaux, viennent à votre rencontre, dans votre quartier, à l'écoute de vos préoccupations du quotidien (circulation, stationnement, tranquillité publique, voirie, propreté ou aménagement urbain...).

Véritable concept de démocratie directe, les balades urbaines ont débuté le 10 octobre dans le quartier d'Orly Parc 1. Tranchant avec les traditionnelles réunions de quartier statiques, ces balades permettent de faire remonter rapidement certaines problématiques auprès des différents partenaires de la Ville (bailleur, commissariat de police, SQY...). Lors de la 1<sup>re</sup> balade, les habitants et commerçants d'Orly Parc ont pointé du doigt les dépôts sauvages récurrents, la présence constante de voitures ventouses et la



multiplication des rodéos sauvages. Les services municipaux ont tout de suite alerté les autorités compétentes pour régler au plus vite ces problèmes. La Ville a, par exemple, lancé aussitôt un Groupement de Partenariat Opérationnel (GPO) avec le commissaire de Trappes, des représentants de la Police Municipale du Mesnil-Saint-Denis et de La Verrière pour lutter contre cette délinquance. Alors ne manquez surtout pas cette occasion de donner votre avis sur votre cadre de vie et de devenir acteur de son amélioration.

#### LES DATES DES PROCHAINES BALADES URBAINES :

- Samedi 7 novembre de 10h à 12h : quartier Village 1
- Samedi 5 décembre de 10h à 12h : quartier Orly Parc 2
- Samedi 6 février de 10h à 12h : quartier Village 2
- Samedi 6 mars de 10h à 12h : quartier Bois de l'Étang
- Samedi 3 avril de 10h à 12h : quartier Les Jardins de La Verrière

### ALLÔ M. LE MAIRE : LE MAIRE AU BOUT DU FIL

Toujours dans un souci de proximité avec ses administrés, le Maire, Nicolas Dainville, a souhaité mettre en place le dispositif "Allô Monsieur le Maire". Il vous propose de dialoguer et d'échanger avec lui lors d'un entretien téléphonique privé et confidentiel, sur RDV, de 18h à 20h le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois.

Problèmes rencontrés à titre personnel, questions d'ordre général sur la commune ou sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines, remarques, suggestions, composez le 01 30 13 76 50 pour obtenir un rendez-vous téléphonique avec le Maire de La Verrière.



## COVID-19

## POINT SUR LA SITUATION À LA VERRIÈRE

Depuis le 17 octobre, le gouvernement a rétabli l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national. La situation continue de se dégrader en France et le virus se propage dangereusement. Il est impératif de rester vigilant face à l'épidémie de COVID-19. C'est de l'engagement de chacun d'entre nous que dépend la santé de tous, mais également la possibilité de reprendre le cours de nos vies.



Face à cette situation, le Président de la République a appelé à la responsabilité de toutes et tous et a annoncé la mise en place d'un couvre-feu de 21h à 6h en Île-de-France et dans d'autres métropoles. Celui-ci durera 6 semaines. Le non-respect du couvre-feu entraînera une amende de 135 € et jusqu'à 3 750 € en cas de récidive.

## MESURES PRÉVENTIVES NATIONALES

L'ensemble du pays est concerné par le passage en état d'urgence sanitaire et certaines mesures préventives s'appliqueront désormais partout en France :

- pas de rassemblement à plus de 6 personnes dans l'espace public ;
- interdiction des événements festifs dans les salles des fêtes et polyvalentes, par conséquent la location des salles municipales est suspendue pour tous les événements privés (mariage, anniversaire...);
- institution d'une jauge à 5 000 personnes pour les établissements recevant du public avec respect des règles d'occupation (1 siège vacant entre deux spectateurs ou groupes de 6).

Nous recommandons fortement à toutes les Verriéroises et à tous les Verriérois de ne pas se réunir à plus de 6 personnes chez eux ! Et de porter le masque en toute circonstance.

## ATTESTATION DÉROGATOIRE

Une attestation dérogatoire au couvre-feu soumise à autorisation est nécessaire pour se déplacer durant le couvre-feu et uniquement dans les cas clairement définis ci-dessous :

- Pour une urgence médicale (pharmacie de garde, hôpital, médecin)

- Dans le cadre d'une obligation professionnelle (attestation ou carte professionnelle)
- Dans le cadre d'un déplacement en avion ou train (le billet faisant foi)
- Pour rendre visite à un proche dépendant
- Pour sortir son animal de compagnie

## LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Dans la continuité des décisions annoncées par le Président de la République et le Premier ministre, pour faire face à la dégradation de la situation sanitaire, un arrêté préfectoral a été pris afin de détailler les principales dispositions prises pour le secteur du sport.

À compter du lundi 19 octobre, les gymnases seront fermés sauf pour les publics prioritaires (scolaires, mineurs dont la pratique est encadrée, étudiants STAPS, personnes en formation continue ou professionnelle, sportifs professionnels ou de haut niveau, les personnes pratiquant sur prescription médicale, personnes en situation de handicap).

## LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

La Ville réfléchit aux différents moyens pour maintenir une vie culturelle dans le strict respect des règles sanitaires et du couvre-feu. Nous avons d'ores et déjà reprogrammé plusieurs spectacles du Scarabée et notamment ceux qui étaient initialement prévus à 20h30 (cf p.17).

## PLUS D'INFORMATIONS

[www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  
Numéro vert : 0 800 130 000

## RAPPEL LE PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

- sur les marchés, vide-greniers et brocantes
- dans les établissements recevant du public
- dans les transports en commun
- dans un périmètre de 50 mètres autour des écoles, aux horaires des entrées et des sorties
- dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées et sorties des gares ferroviaires

## Finances

## LA RÉGION REMET 500 000€ À LA VILLE POUR FINANCER 2 PROJETS

Lundi 28 septembre, la commune de La Verrière a signé avec le Conseil régional d'Île-de-France un Contrat d'Aménagement Régional. La Région soutient financièrement deux projets communaux, à hauteur de 500 000 €. La première opération prévoit la réhabilitation de la PMI en crèche. La deuxième opération concerne la réfection de voiries du Village.



Le Contrat d'Aménagement Régional accompagne les collectivités franciliennes dans leurs projets d'investissement concourant à l'aménagement, au développement et à l'équipement cohérent et durable du territoire. *"Notre commune, comme beaucoup d'autres, se trouve dans une situation financière très contrainte et préoccupante. C'est pourquoi, depuis notre élection, nous essayons au maximum de mobiliser des financements en tapant à la porte de nos principaux partenaires comme la Région IDF ou la Communauté d'Agglomération de SQY pour cofinancer nos principaux projets",* déclare le maire.

Ces bonnes relations entre la nouvelle Municipalité et la Région ont aussi été soulignées par Othman Nasrou, 1<sup>er</sup> vice-Président du Conseil Régional, lors de la remise du chèque

de 500 000 € : *"Pour nous, la Région, La Verrière est de retour."* Cette somme va permettre la réhabilitation de la PMI en crèche et la réfection de voirie au Village.

L'opération de réhabilitation de la crèche permettra de renforcer le nombre de berceaux. La crèche, dont l'ouverture est prévue en septembre 2021, accueillera 45 berceaux, soit 22 supplémentaires et sera doté d'un mobilier à la pointe de la modernité. Quant aux travaux de voirie au Village, ils sont déjà terminés. Il concernait les rues de la Plaine, de Chevreuse et de la Rigole. La Ville bénéficie désormais d'un réseau routier de très bonne qualité.

### VU DANS LA PRESSE



## Réseaux sociaux

**SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA VILLE EN TEMPS RÉEL**

Suivre la Ville de La Verrière sur les réseaux sociaux, c'est être en permanence au fait de l'actualité. Facebook, Twitter ou Instagram sont ainsi d'excellents compléments au magazine municipal et au site Internet.



Pour répondre au mieux aux besoins des Verriérois, le Maire, Nicolas Dainville, et l'équipe municipale souhaitent faire de La Verrière une ville connectée. La présence active de la Ville sur les réseaux sociaux permet de créer une "ligne directe" avec les habitants. Les échanges et l'information sur les décisions prises ou les projets mis en œuvre seront plus fluides, plus rapides également. L'objectif de votre nouvelle Municipalité est de créer du lien, toujours au service des citoyens.



Devenez fan de la page de la Ville de La Verrière et rejoignez la communauté des Verriérois. Suivez toute l'actualité de la ville (événements, travaux, vie municipale...) et partagez-la avec vos amis.

Vos structures municipales (le Scarabée, la Maison de la Musique et de la Danse) possèdent également leur propre page Facebook pour vous informer plus précisément de leurs événements ou de leurs initiatives.

■ <https://www.facebook.com/villedelaverriere>



Abonnez-vous à notre compte Instagram et découvrez La Verrière sous un autre angle ! N'hésitez pas vous aussi à publier vos plus belles photos de la ville avec #laverriere78 et nous nous ferons un plaisir de les partager sur notre compte Instagram.

■ <https://www.instagram.com/villedelaverriere78/>



Vous pouvez retrouver également La Verrière via son compte Twitter. En moins de 140 signes, tenez-vous au courant des dernières actualités, en temps réel, de votre ville : grands travaux, culture, sports... sont autant d'informations qui feront l'objet de tweets réguliers.

■ [https://twitter.com/la\\_verriere78](https://twitter.com/la_verriere78)

## Environnement

**LES DAIMS EN BONNE SANTÉ**

Si vous avez l'habitude de vous balader au parc du Château, vous avez sûrement déjà aperçu un troupeau de daims. Certains habitants nous ont signalé que ces animaux étaient en danger. Rassurez-vous, ils vont très bien. L'entreprise MUGO, qui a la charge d'entretenir le cheptel de 22 bêtes, veille à leur bonne santé et à leur nourrissage. Du grain est dispersé au sol dans tous l'enclos, tous les 2 jours, afin de s'assurer que l'ensemble des daims (adultes et petits) puissent se nourrir suffisamment. Le bac à eau est rempli tous les jours et il y a du foin en

permanence. Il est donc inutile voire dangereux pour leur santé que vous les nourrissiez. Sachez que ces animaux sont atteints d'une maladie chronique qui fait pousser leurs sabots et qui ne peut être traité qu'en endormant les daims. Le vétérinaire ne préconise pas ce type d'intervention, le risque cardiaque étant trop important. Il est prévu que l'entreprise réduise le troupeau, un peu à l'étroit dans l'enclos, en remettant en liberté une demi-douzaine de daims, nés à La Verrière, dans un parc naturel du Massif central.

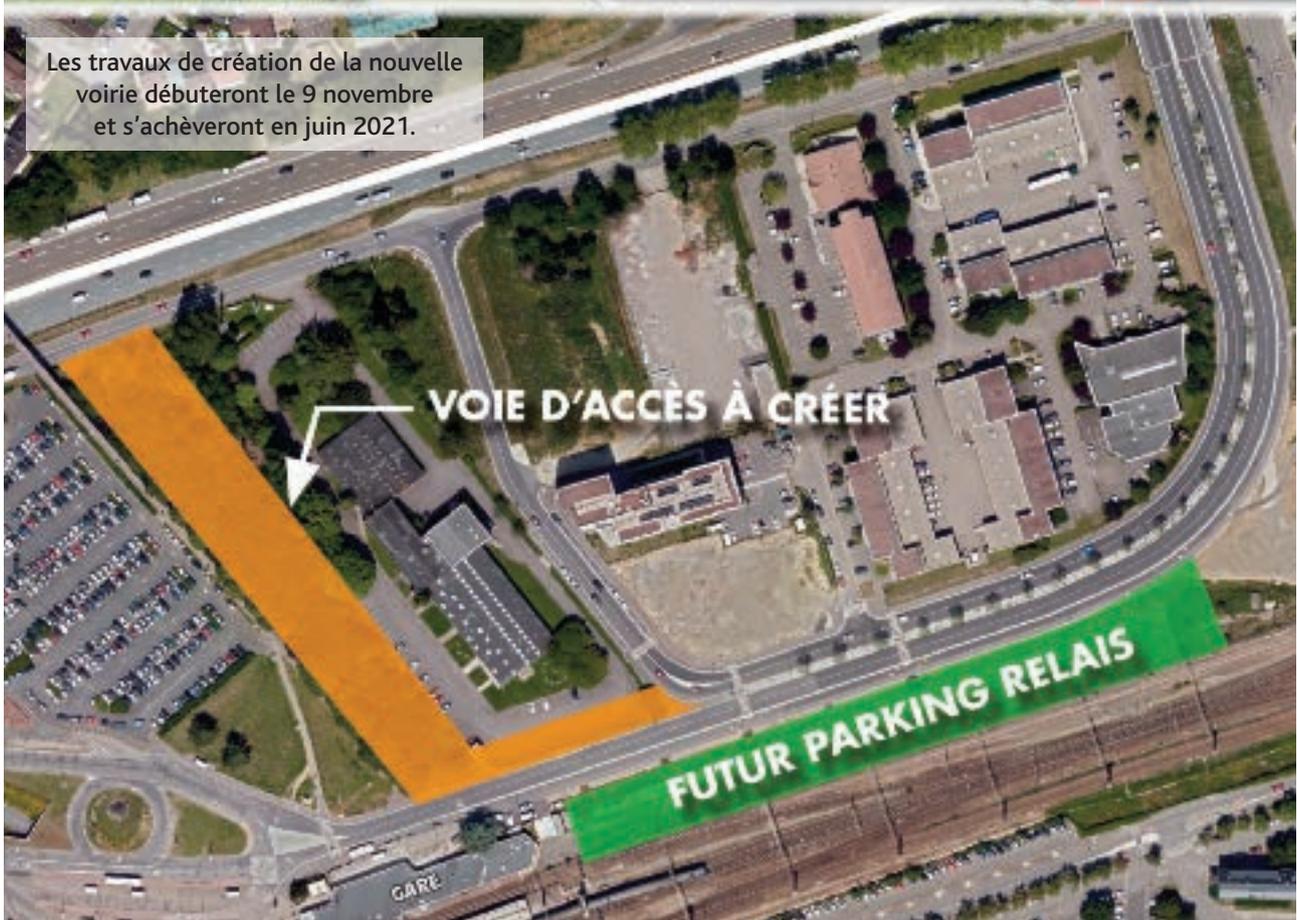


# Grands projets

# UNE G POUR



La perspective du futur parking relais situé le long de l'avenue Guy-Schuler.



Les travaux de création de la nouvelle voirie débuteront le 9 novembre et s'achèveront en juin 2021.

# ARE MODERNE LA VERRIÈRE

**La Ville de La Verrière est engagée dans une réflexion visant à aménager et à désenclaver la ZAC Gare-Bécannes. La Municipalité souhaite bâtir et développer un nouveau quartier sur cette zone. La 1<sup>re</sup> phase de cet aménagement concernera la gare et ses abords.**

Après des années d'études et de concertation, le projet d'aménagement de la zone Gare-Bécannes va enfin se concrétiser. Après le doublement du pont Guy-Schuler et l'aménagement de l'avenue Guy-Schuler en 2019, la création de la rue ZAC Gare-Bécannes, première étape de la requalification du quartier, la Municipalité, en partenariat avec SQY, lance dès ce mois-ci les opérations d'aménagement du pôle gare. Les 1<sup>ers</sup> coups de pioche de ce projet qui va s'étaler jusqu'en 2024, débiteront le 9 novembre avec la création d'une nouvelle voirie reliant la rue Louis-Lormand à l'avenue Guy-Schuler. Pendant les travaux, la circulation des véhicules sera perturbée dans le secteur. Une circulation alternée sera mise en place avec l'installation de feux tricolores sur la voie de transports collectifs en site propre, en cas de nécessité.

## CONSTRUCTION D'UN PARKING SILO

Cette nouvelle voie permettra de desservir le futur parking relais, qui se situera le long de la voie ferrée. Compte tenu de la configuration et de l'étroitesse du terrain, il a été décidé de réaliser un parking silo de 6 niveaux tout en longueur. La

construction de l'équipement, qui accueillera 900 places de stationnement (dont des places avec recharge électrique), commencera en juin 2021 et s'achèvera 10 mois plus tard. Une attention toute particulière a été apportée aux façades de l'édifice avec un bardage en aluminium ajouré qui donne une impression de légèreté, et participe à la qualité architecturale de ce nouvel équipement. Le bâtiment sera habillé de panneaux photovoltaïques qui auront pour avantage de le rendre totalement autonome en énergie. Le parking sera équipé d'un affichage dynamique de guidage qui permettra aux usagers de visualiser rapidement les places disponibles grâce à un système d'indicateurs lumineux. Le chantier est entièrement financé par la Région Île-de-France et SQY, à hauteur de 9,8 M €.

## AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE LA GARE

Le projet gare prévoit bien entendu une requalification du parvis côté RN 10 mais également côté Orly Parc avec notamment l'aménagement d'une gare routière, la création de dépose-minute, de places de taxi et de places de stationne-



ment de vélo type Véligo, l'installation de nouveaux mobiliers urbains, la revégétalisation du site... En parallèle, la SNCF a entamé depuis quelques mois des travaux de mise en accessibilité du bâtiment voyageurs, des quais et des escaliers. Le Maire, Nicolas Dainville, se bat, depuis bien avant son élection, pour obtenir la mise en place d'un ascenseur sur le parvis côté Orly Parc afin que les personnes à mobilité réduite ne soient pas obligées de faire le tour jusqu'au parvis côté avenue Guy-Schuler pour accéder aux quais de la gare. Le Maire doit, d'ailleurs, rencontrer très bientôt Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France, pour défendre ce projet important pour bon nombre de Verriérois.

La fin des travaux du pôle gare est prévue début 2024, avant que ne débute l'aménagement foncier des terrains de la ZAC Gare-Bécannes où seront construits 1 000 logements et des activités économiques seront implantées.



### 3 QUESTIONS À :



**Fouzi Moussa,**  
Maire-adjoint aux Travaux  
et à l'Urbanisme

#### QUEL EST L'OBJECTIF DE L'AMÉNAGEMENT DE LA GARE ?

*Cette gare est un atout majeur pour l'attractivité de notre ville. Notre volonté est de créer un nouveau quartier qui s'intègre dans notre grand projet d'aménagement Gare-Bécannes. Il est temps de redonner de la vie à cette zone délaissée par nos prédécesseurs. Tellement délaissée que certains Verriérois pensent, à tort, que cette zone n'appartient pas à La Verrière mais aux villes voisines. Nous allons bâtir un quartier avec une forte identité verriéroise et qui, à terme, accueillera aussi bien des habitations et que des activités économiques pour redynamiser cette enclave située entre la RN 10 et la voie ferrée.*

#### QUELLE EST LA 1<sup>RE</sup> ÉTAPE DE CE PROJET D'AMÉNAGEMENT ?

*Ce projet va débiter courant novembre avec la réalisation de la voie d'accès au futur parking relais, de la rue Louis-Lormand à l'avenue Guy-Schuler. Ce parking moderne permettra aux usagers de se garer en toute sécurité à proximité de la gare. Plus besoin de traverser la route pour aller prendre son train. Cette traversée de piétons occasionnait régulièrement des incidents et des ralentissements au niveau de l'avenue Guy-Schuler. Les usagers porteurs du Pass Navigo pourront bénéficier du stationnement gratuit au parking relais.*

#### COMBIEN VA COÛTER CE PROJET À LA VILLE ?

*Aucun coût ne sera supporté par la Ville dans le réaménagement de la gare. Les travaux sont entièrement financés par le Syndicat des Transports d'Île-de-France (IDF Mobilités) et par l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY). Depuis notre arrivée à la mairie, nous avons fait en sorte d'entretenir d'excellentes relations avec la Région et sa Présidente, Valérie Péresse. Instaurer ce genre de partenariat est très important quand on se lance dans un projet aussi ambitieux que celui-là. Nous sommes d'ailleurs en pleine négociation avec la Région pour pouvoir bénéficier d'un ascenseur afin que les personnes en situation de handicap puissent accéder aisément aux quais depuis le côté sud, à Orly Parc. Jusqu'à présent, les personnes handicapées doivent effectuer un détour et passer sous le tunnel pour accéder à la gare.*

### RAPPEL DES AUTORISATIONS D'URBANISME



La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que le projet de construction respecte bien les règles du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en vigueur. En fonction de la typologie du projet et de son implantation, il faut déposer une demande de :

- **déclaration préalable** Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible impact. Elle permet de réaliser des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade dans des secteurs protégés...), de construire une annexe à son habitation (piscine, abri de jardin, garage...) ou d'édifier une clôture.
- **permis de construire** est généralement exigé pour tous les travaux de construction d'une surface supérieure à 20m<sup>2</sup>. La demande de permis de construire est différente selon votre projet.
- **permis de démolir** est utilisé pour les projets de démolition totale ou partielle d'une construction protégée ou située dans un secteur protégé.
- **permis d'aménager** est un acte qui permet à l'administration de contrôler les aménagements affectant l'utilisation du sol d'un terrain donné.

**Il est important de préciser qu'il ne faut jamais commencer les travaux avant de déposer une demande au service d'urbanisme de la commune et recevoir un arrêté de non-opposition signé par le Maire.**

## Emploi

## UN CHANTIER D'INSERTION POUR FABRIQUER DES MASQUES

Dans le cadre d'un chantier d'insertion, la Ville a lancé, en partenariat avec l'agence Activity' et l'association ACR-Équalis, un atelier de fabrication de masques en tissu. 16 personnes, dont 12 Verriérois, sont aujourd'hui employés en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) pour une durée de 4 mois dans cet atelier de confection, basé dans la salle Kobar du Scarabée.



L'épidémie de COVID-19 est toujours présente en France et les chiffres actuels imposent une extrême vigilance, notamment en termes de gestes barrières et dont le port du masque. C'est donc dans ce contexte sanitaire toujours plus tendu que la Ville a saisi l'occasion de lancer ce chantier d'insertion avec ses partenaires. "Avec un taux de 16% de chômage sur la Ville, notre volonté est d'aider concrètement les Verriérois à trouver du travail. Ces chantiers représentent un véritable tremplin vers l'emploi pour tous ces hommes et ces femmes, avec une belle mission d'intérêt général. On fait rimer Insertion et Solidarité", se réjouit le Maire, Nicolas Dainville.

Depuis sa création en 2016, l'agence d'insertion professionnelle des Yvelines, Activity', a permis à plus de 5 000 Yvelinois éloignés du marché du travail de retrouver un emploi ou une formation qualifiante grâce à ces chantiers d'insertion. "Nous avons la volonté que ces

personnes reprennent confiance en eux et se remobilisent dans un projet professionnel", indique Samaïra Khalid, responsable du site 78 chez Equalis.

### 10 000 MASQUES SERONT DISTRIBUÉS AUX VERRIÉROIS

Activity' et ACR-Équalis fournissent le tissu et les machines à coudre indispensables pour fabriquer ces masques réutilisables aux normes AFNOR, "Les premiers jours du chantier, la cadence est plutôt lente car certains n'ont jamais fait de couture ou manipulé une machine à coudre. Mais très vite, les salariés vont accélérer leur production. On va passer de 20 masques à 2 000 masques par jour dans quelques semaines", explique Samaïra. L'objectif étant de produire 10 000 masques durant toute cette période, qui seront ainsi distribués à tous les Verriérois afin qu'ils puissent se protéger du COVID-19.

### PAROLES DE VERRIÉROIS



Fatiha Fawzi,  
habitante du Village

"Je suis originaire d'Italie et jusqu'à présent je ne travaillais pas. Je m'occupais des enfants à la maison. Maintenant qu'ils sont plus grands, j'ai eu envie de trouver un travail pour pouvoir sortir de chez moi et me perfectionner en français. Faire de la couture me plaît beaucoup et je suis fière de fabriquer des masques pour les habitants de La Verrière."



Isatou Bah,  
habitante  
du Bois de l'Étang

"Je suis arrivée en France il y a quatre ans et je n'ai jamais travaillé. J'avais juste suivi des cours de français car je ne parlais qu'anglais. J'avais envoyé des CV partout mais on ne m'a jamais répondu. C'est une de mes amies qui m'a parlé de ce chantier d'insertion. J'ai tout de suite postulé et j'ai été prise. Cette 1<sup>re</sup> expérience va m'aider à trouver une formation pour avoir enfin un diplôme."

### APPEL AUX DONS DE TISSUS ET À ÉLASTIQUES

Activity' et ACR Equalis lancent un appel aux dons de tissus et d'élastiques. Si vous avez des vieux draps ou des vieilles chemises en coton mais aussi des élastiques, vous pouvez venir les apporter salle Kobar, au Scarabée les lundis, mardis et jeudis de 8 h 30 à 16 h 30 et le mercredi de 8 h 30 à 12 h.

## Rassemblement

## HOMMAGE À SAMUEL PATY

Mercredi 21 octobre, les villes de La Verrière et du Mesnil-Saint-Denis se sont jointes à l'hommage national en mémoire de Samuel Paty, enseignant d'histoire-géographie du collège du Bois-d'Aulne de Conflans-Sainte-Honorine, sauvagement assassiné par un terroriste. Les élus des deux conseils municipaux, le personnel scolaire et éducatif, les représentants des différents cultes, les élèves et leurs parents ainsi que tous les habitants étaient invités à se rassembler, devant le collège Philippe-de-Champaigne.



Plus de 300 personnes ont répondu à l'appel des deux Municipalités pour rendre hommage à cet enseignant, victime de la barbarie. "Il s'appelait Samuel Paty. Son nom résonne aujourd'hui dans notre pays comme celui d'un martyr de la République, mort pour avoir enseigné la liberté d'expression", introduit Nicolas Dainville, Maire de La Verrière. "Samuel Paty voulait simplement enseigner, il voulait seulement transmettre un savoir, faire réfléchir, faire émerger la liberté de s'exprimer, faire jaillir l'esprit critique !". Dans son discours, le Maire a aussi voulu souligner la difficile mission des ensei-

gnants, qui bien souvent, sont obligés de s'autocensurer pour éviter les incidents. "L'école doit rester ce lieu où l'on combat l'ignorance sans sujet tabou, où l'on apprend à se construire, à regarder l'autre et à accepter sa différence, à comprendre que l'on peut penser autrement que soi !", défend Nicolas Dainville.

À l'issue des allocutions, du dépôt de gerbes et de la minute de silence, une chaîne humaine (dans le respect des règles sanitaires en vigueur) et une remise de dessins d'enfants pour la famille de Samuel Paty ont clôturé cette cérémonie pleine d'émotions.

## Jardin partagé

## À LA RECHERCHE D'UNE ASSOCIATION EN CHARGE DU PROJET

La Municipalité va concrétiser l'ambitieux projet de jardin partagé, intégrant un potager pédagogique, dans le quartier du Bois de l'Étang. Afin que cet espace vert collaboratif corresponde aux attentes des habitants, la Ville a souhaité lancer une phase de concertation dans le but de constituer une association qui sera en charge de la gestion de cette parcelle de 800 m<sup>2</sup>.

Vous avez envie de jardiner, de manger les légumes ou les fruits de votre propre jardin ou d'apprendre des techniques de jardinage ? Un jardin ouvert à tous va bientôt naître au Bois de l'Étang. Lieu de détente, il permettra aux Verriérois de bénéficier d'un espace pour jardiner et renouer avec la nature. Une parcelle sera exclusivement réservée aux projets pédagogiques.

## UN PROJET COLLABORATIF

La réussite de ce projet collaboratif dépend grandement de l'implication des habitants, qui feront vivre cet espace vert. C'est pourquoi la Ville souhaite associer les Verriérois à l'élaboration du jardin partagé. Plusieurs ateliers de coconstruction seront proposés pour recueillir les besoins des habitants, et dessiner les aménagements. Au-delà de la création de cet espace, ces réunions permettront d'établir le cahier des charges (modalités d'attribution et de gestion des parcelles, respect de la portée pédagogique...) qui sera appliqué par l'association en charge de gérer le projet.



Si vous êtes intéressés par le projet, faites-vous connaître auprès du Centre Socioculturel Jacques-Miquel au 01 30 50 13 00 ou 01 30 50 71 61.

## État civil

## NAISSANCES

## JUILLET 2020

KANOUE Hania,  
DRAMMEH Modi.

## AOÛT 2020

EL ALLAOUI MAHLA Nour,  
LWAMBA MAKANYAKA Jalya,  
AÂDARI Éden,  
LOUM Peinda,  
BASTIEN Erwan.

## SEPTEMBRE 2020

BENALIA Selwa,

GHAÏB Souleymane,  
SECK Nafy,  
BEDOUI Yassine,  
KANOUTÉ Issa,  
ANGATAHI Orayah.

## MARIAGES

## SEPTEMBRE 2020

DOUETIL Cyril et  
GUILLLOT Fabienne,  
MENDES Cédric  
et RIBARDIERE Sandra.

Le Maire et le Conseil  
Municipal présentent  
leurs sincères condoléances  
aux familles de :

## DÉCÈS

## AOÛT 2020

SISSOKO Souaïbou.

## SEPTEMBRE 2020

GALLOIS Françoise.

## Conseil départemental

### LE DÉPARTEMENT VOUS AIDE À PAYER VOTRE LOYER

La crise sanitaire a eu des conséquences financières importantes sur le paiement de votre loyer. Pour vous aider, le Département des Yvelines se mobilise et met en place une aide partielle pour vos impayés de loyers pendant la période de confinement.

Le Département des Yvelines a mis en place une aide financière pour les foyers qui, à cause de la crise sanitaire et notamment du confinement, n'ont pas pu payer leur loyer durant cette période.

#### QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DE L'AIDE EXCEPTIONNELLE DÉPARTEMENTALE COVID-19 ?

- Vous êtes locataire de votre logement ;
- Vous justifiez d'une baisse de vos ressources entre le mois de mars 2020 et le mois de juin 2020 ;

- Vous avez rencontré des difficultés pour payer vos loyers et/ou des plans d'apurement pendant la période de confinement.

**Attention :** L'aide est soumise à un plafond de ressources déterminé par le Département.

#### COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

Contactez le service relation client de SEQENS au 01 49 42 79 89 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h ou votre chargé de recouvrement.

## SOUTIEN AUX COMMERÇANTS VERRIÉROIS



Les mesures de confinement et plus récemment du couvre-feu, liées à la crise sanitaire du COVID-19, ont des conséquences majeures sur l'économie nationale et yvelinoise. Aussi le Conseil départemental des Yvelines a souhaité renforcer son soutien au commerce et à l'artisanat en complément des mesures mises en place par l'État.

Le Conseil Départemental des Yvelines a adopté, le 26 juin 2020, un dispositif d'aide d'urgence visant à accompagner les communes dans le soutien des

commerçants et artisans pour honorer leurs loyers ou faire face à leurs échéances immobilières. Sur les 202 communes éligibles, 47 villes ont finalement déposé un dossier, dont La Verrière.

#### AIDE FINANCIÈRE POUR 4 COMMERÇANTS VERRIÉROIS

"Grâce à ce dispositif, nous allons pouvoir venir en aide à 4 commerçants verriérois marqués par la fermeture administrative lors du confinement (*Les délices de la gare, Zoub'Hair, Burger's Bar et Storia da Ennio*) à hauteur de 18 950 €", se félicite Darivath Mey, Maire-adjoint au Développement économique, Emploi et Commerces. Le plafond de cette aide a été fixé à 5 000 € pour les commerçants et 7 000 € pour les restaurateurs. Le Département va ainsi subventionner 634 commerces yvelinois pour un montant total de 2,7 M €. Une convention devrait être signée prochainement. La Ville pourra ainsi verser, au nom du Conseil départemental, l'aide allouée à chacun des commerçants avant la fin de l'année.

## Jeunesse

### LE DISPOSITIF PASS+ FINANCE LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES DES JEUNES



Le nouveau dispositif éducatif et citoyen Pass+ mis en place par le Conseil départemental des Yvelines et des Hauts-de-Seine permet aux jeunes, de leur entrée en 6<sup>e</sup> jusqu'à leur majorité, de bénéficier d'une aide financière, d'un montant de 80 € (de 100 € pour les boursiers) pour financer des activités extrascolaires sportives ou culturelles.

Pour s'inscrire, les familles doivent se connecter au site [www.passplus.fr](http://www.passplus.fr).

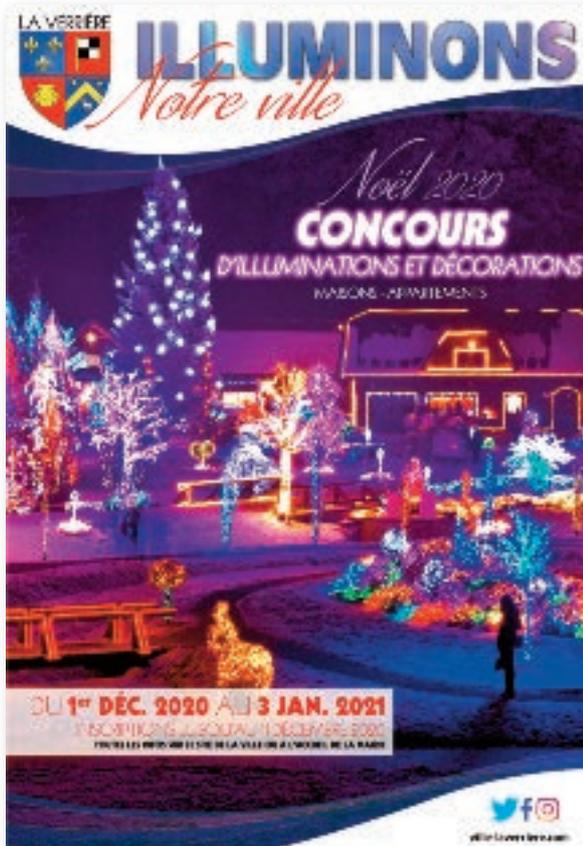
## Législatives

### PHILIPPE BENASSAYA, MAIRE DE BOIS D'ARCY, DEVIENT DÉPUTÉ DE LA 11<sup>E</sup> CIRCONSCRIPTION

Dimanche 27 septembre, les électeurs de la 11<sup>e</sup> circonscription des Yvelines, dont fait partie La Verrière, se sont prononcés en faveur du binôme Philippe Benassaya, Maire (LR) de Bois d'Arcy, et Othman Nasrou, élu de Trappes et 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Région Île-de-France. Avec 58,53 % des suffrages à La Verrière, le candidat Les Républicains devance la candidate de gauche Sandrine Grandgambe. Philippe Benassaya est entré au Parlement et représente désormais les habitants de notre Territoire à l'Assemblée Nationale.

## Festivités

## CONCOURS D'ILLUMINATIONS ET DÉCORATIONS DE NOËL



Pour Noël, la commune se pare de ses plus beaux habits de fête. Les maisons et balcons sont, chaque année, plus nombreux à s'illuminer pour le plaisir des yeux. C'est pour récompenser l'imagination des habitants que la Municipalité organise, pour la toute première fois, un concours d'illuminations et de décorations de Noël, du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 3 janvier 2021, selon les principes suivants :

- concours ouvert à tous les habitants de la commune de La Verrière ;
- décoration extérieure de votre maison, balcon ou terrasse dans l'esprit de Noël ;
- les décorations doivent être installées sur le domaine privé et visibles de la rue, de 17 h à 20 h ;
- un jury, composé de deux élus, d'un agent de la Mairie, d'un responsable associatif et de deux jeunes verriérois passera voir les illuminations dans la semaine du 14 au 18 décembre 2020 et récompensera les plus belles décorations selon les critères suivants : qualité de l'agencement, sens artistique et originalité, efforts en matière environnementale. La Verrière encourage l'utilisation de technologies (LED, énergie solaire) permettant de concilier illumination et développement durable. L'objectif de ce concours est d'encourager et de récompenser les démarches individuelles ou collectives qui permettent d'améliorer le cadre de vie des habitants et de participer à l'animation de notre ville.

Règlement complet et bulletin d'inscriptions sur le site Internet de la Ville : [ville-laverriere.com](http://ville-laverriere.com)

## LA VILLE SE PARE DE MILLE FEUX POUR NOËL

Les nouvelles illuminations vont mettre la ville en lumière durant toute la période des fêtes. *"En cette année 2020 un peu morose, nous souhaitons faire briller les yeux des habitants et particulièrement des enfants, explique le Maire, Nicolas Dainville. Nous avons donc décidé de multiplier par 2 leur nombre par rapport aux années précédentes."* Autrefois oubliées, les voiries du Village seront sublimes tout comme les centres commerciaux d'Orly Parc et du Bois de l'Étang, le rond-point de la gare, le parvis de la Mairie ou

encore la rue Georges-Lapierre à Orly Parc. Les décorations lumineuses sont dotées de LED pour un rendu lumineux exceptionnel et une consommation d'énergie minimale. *"Dans un souci d'économie financière et de développement durable, nous avons fait le choix de nous doter d'illuminations les moins énergivores possible. Les LED permettent de dépenser jusqu'à six fois moins d'énergie"*, précise le Maire. **Les illuminations seront mises en service le 30 novembre et resteront allumées jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2021.**



## Couvre-feu

### LA PROGRAMMATION CHANGE AU SCARABÉE

En raison de la crise sanitaire et du couvre-feu instauré par le Gouvernement, les horaires des spectacles du Scarabée devant avoir lieu en soirée ont été avancés.

Pour assister aux spectacles, vous n'avez rien à faire que venir au nouvel horaire avec votre billet. Infos : 01 30 13 87 40

## Don du sang



Les réserves de sang n'ont jamais été aussi faibles depuis 10 ans ! Il faut 17 000 poches de sang en réserve pour répondre confortablement aux besoins de l'Île-de-France.

L'EFS n'en dispose que de 13 000. La crise sanitaire impacte fortement le dispositif de collecte. Un don de sang ne prend que 45 minutes, de l'arrivée au départ de la collecte, et peut sauver des vies. N'attendez plus, donnez !

**La prochaine collecte de sang aura lieu le lundi 23 novembre de 15h à 19h, en Salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville.**

La prise de rendez-vous est obligatoire sur le site [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

## Croix-Rouge



### RECHERCHE BÉNÉVOLES

Envie de vous engager ? D'intégrer une équipe qui partage des valeurs d'humanité et de solidarité ? De favoriser l'autonomie des personnes et le mieux-vivre ensemble ? De développer la solidarité et la convivialité au cœur de la communauté de communes de Saint-Quentin-en-Yvelines ?

Devenez bénévoles à la Croix-Rouge.

L'antenne saint-quentinoise, située à Élancourt, recherche actuellement un trésorier et une secrétaire, mais aussi toutes les bonnes volontés pour assurer les nombreuses activités de l'association caritative.

Contact : 01 34 61 43 76

## Commémoration

### CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE DU 11 NOVEMBRE 1918

Le mercredi 11 novembre, la Municipalité célébrera les 102 ans de l'Armistice de la Grande Guerre. Compte tenu du contexte sanitaire, la cérémonie commémorative se déroulera en comité très restreint devant le Monument aux Morts, au cimetière. **Vous pourrez suivre cette commémoration en direct sur notre page Facebook à partir de 10h 30.** Un hommage sera également rendu au soldat Arnaud Volpe, tombé au combat au Mali, le 5 septembre dernier, et dont une partie de sa famille habite à La Verrière.

## Une nouvelle dynamique pour La Verrière

### Pour un nouvel avenir à La Verrière

Nous, l'équipe "Une nouvelle dynamique pour La Verrière", tenons à remercier celles et ceux qui nous ont accordés leur confiance à l'occasion du scrutin municipal de juin dernier. Vous avez clairement exprimé le choix du renouvellement face à une gestion anarchique et un projet dangereux pour notre Ville. Il y a aujourd'hui urgence à remettre La Verrière sur la route de la réussite. Une urgence à rompre avec un système passéiste fait de passe-droits et laisser-aller. Une urgence enfin à redonner foi à tous les habitants dans notre ambition pour La Verrière.

Nous allons sortir notre ville de son isolement en renouant avec tous nos partenaires institutionnels (SQY, Département, Région), pour qu'ensemble, nous soyons plus forts ! Nos priorités annoncées durant la campagne n'ont pas changé : l'Éducation, l'Emploi, la Sécurité, la Propreté seront au cœur de notre action, sans oublier nos grands projets (modernisation de notre gare, nouvelle crèche, aménagement qualitatif de Bécannes...), pour améliorer la qualité de vie pour tous et que le vivre ensemble ne soit plus un slogan démagogique.

Pour mener à bien notre ambition pour La Verrière, nous avons la chance de pouvoir compter sur le personnel municipal auquel il faut rendre hommage. L'heure est aujourd'hui à l'action et croyez-nous : nous nous y consacrons avec passion et détermination !

**Nicolas Dainville**  
et son équipe de la majorité

## La Verrière en commun

Le groupe "La Verrière en commun" n'a pas été en mesure de nous fournir leur texte dans les délais

## Ensemble La Verrière citoyenne

L'échange par tracts interposés distribués à la population par M. le Maire et Mme Dutu à propos de la gestion financière de notre commune ne vous aura pas échappé. Monsieur le Maire, et c'est bien son droit, a demandé à la Cour régionale des comptes de bien vouloir examiner les comptes de la commune. Faut-il pour autant faire appel à un cabinet privé parallèlement ? Nous considérons que la somme qui serait payée à ce cabinet constituerait une dépense inutile.

Nos finances sont saines, la gestion budgétaire de Pierre Sellincourt puis d'Alain Hajjaj n'ayant pas grevé le patrimoine de la ville de dépenses inutiles. Si le mandat d'Alain Hajjaj a été marqué par des programmes immobiliers présentant un coût certain, ceux-ci représentent un investissement pour l'avenir indispensable.

De fait, le débat entre notre nouveau maire et l'ancienne mairesse n'a pas lieu d'être, et ce d'autant plus que le vote des budgets n'a auparavant jamais fait l'objet de contestation de la part de l'opposition d'hier dont M. le Maire faisait partie. Peut-être faut-il encore rappeler que ce dernier a voté le projet de Maison de quartier Orly Parc alors que notre groupe s'y était opposé pour des raisons d'équilibre budgétaire.

\*\*\*

Enfin, un mot pour dire tout notre effroi concernant l'odieux crime perpétré la semaine passée sur un enseignant par un déséquilibré se prévalant d'un conservatisme religieux relevant davantage de l'obscurantisme. Notre compassion va bien évidemment à la famille de la victime, à ses proches, et s'étend à tout le corps enseignant

*Jean-Yves Blée*

## Les élus délégués



**MONSIEUR LE MAIRE**  
**Nicolas DAINVILLE**  
 Vice-président de SQY  
 Conseiller départemental des Yvelines

### LES ADJOINTS AU MAIRE



**Ludovic RAOUL**  
 1<sup>er</sup> adjoint  
 Finances, Affaires générales,  
 Sécurité publique



**Edwige ROUSSEAU**  
 2<sup>e</sup> adjointe  
 CCAS, Logement,  
 Animations seniors



**Fouzi MOUSSA**  
 3<sup>e</sup> adjoint  
 Travaux, Urbanisme,  
 Ressources humaines



**Annielle ROUSSEL**  
 4<sup>e</sup> adjointe  
 Culture



**Darivath MEY**  
 5<sup>e</sup> adjoint  
 Développement économique,  
 Emploi, Commerces



**Adelaïde LOPES**  
 6<sup>e</sup> adjointe  
 Éducation, Jeunesse



**Radouane OUERDANI**  
 7<sup>e</sup> adjoint  
 Politique de la Ville,  
 Cohésion sociale



**Mariana PASCOAL**  
 8<sup>e</sup> adjointe  
 Santé



**Abdou IBRAHIM**  
 Conseiller municipal  
 Innovations numériques  
 et référent OP1



**Marcy GORBENA**  
 Conseillère municipale et communautaire  
 Petite enfance, Famille



**Maye DIALLO**  
 Conseiller municipal  
 Démocratie locale et  
 référent Bois de l'Étang



**Natalie LWAMBA MAKANYAKA**  
 Conseillère municipale  
 Handicap, Accessibilité



**Thomas PERON**  
 Conseiller municipal  
 Programmation culturelle



**Céline SELBONNE**  
 Conseillère municipale  
 Réussite éducative,  
 Coopération internationale



**Alain POINGT**  
 Conseiller municipal  
 Sport et Événementiel



**Nathalie RAOUL**  
 Conseillère municipale  
 Transport, Développement  
 durable & Espaces verts



**Alain MONNARD**  
 Conseiller municipal  
 Devoir de mémoire,  
 Correspondant Défense



**Nolwenn RENOARD**  
 Conseillère municipale  
 Transition écologique  
 et référente OP2



**Guy LE MOING**  
 Conseiller municipal  
 Jumelage



**Christine BAC**  
 Conseillère municipale  
 Vie associative,  
 référente Le Village



**Françoise BROCHADO**  
 Conseillère municipale  
 Communication

### LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



### HORAIRES DE LA MAIRIE

#### Hôtel de Ville

Avenue des Noës

78320 La Verrière

Tél : 01 30 13 76 00

Du lundi au vendredi :

8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 17 h

### ALLÔ M. LE MAIRE

le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois

de 18 h à 20 h prise de rendez-vous

au 01 30 13 76 50

### NUMÉROS UTILES

SAMU	15
SAMU YVELINES	01 30 84 96 00
Police secours	17
Pompiers	18
Appel d'urgence européen	112
SOS Médecins	01 39 58 58 58
SOS Amitié	01 42 96 26 26
SOS Vétérinaires	01 47 46 09 09
Centre antipoison	01 40 05 48 48
Police municipale	01 30 13 76 06
Commissariat d'Élancourt	01 30 69 64 00

### CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance publique

du Conseil municipal aura lieu le

**mercredi 18 novembre 2020 à 19 h**

Salle du conseil - Hôtel de Ville



*allo*

**M. LE MAIRE**

Le 2<sup>e</sup> **MARDI** de chaque mois **DE 18 H À 20 H**  
SUR RENDEZ-VOUS AU

**01 30 13 76 50**